



CONSEIL MUNICIPAL
du
3 février 2022

COMPTE RENDU
SUCCINCT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 février 2022

COMPTE RENDU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2021

Le Conseil Municipal APPROUVE le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 16 décembre 2021.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 06 janvier 2022

Le Conseil Municipal APPROUVE le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 06 janvier 2022.

COMMANDE PUBLIQUE / adhésion au groupement de commandes travaux voirie et coordination de celui-ci

Le Conseil Municipal APPROUVE la constitution du groupement de commandes pour lancer une consultation relative aux travaux de modernisation et aux travaux neufs sur la voirie communale et ses dépendances.

Il DÉSIGNE la ville de Montauban-de-Bretagne en tant que coordonnateur du groupement

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Mise à disposition d'un bureau à l'association locale Familles Rurales dans les locaux « Arc-en-Ciel »

Le Conseil Municipal APPROUVE la mise à disposition gratuite d'un bureau de l'espace Arc-en-ciel situé rue des Chêne à l'Association Familles rurales.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Mise à disposition de la salle conseil St-M'Hervon et du local adjacent à l'association CLUB DES SOURCES

Le Conseil Municipal APPROUVE la mise à disposition gratuite à l'association CLUB DES SOURCES de la salle du conseil de la mairie annexe de Saint-M'Hervon et du local adjacent.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Mise à disposition salles Centre Victor Hugo à l'association CLUB VALLÉE SAINT ELOI

Le Conseil Municipal APPROUVE la mise à disposition gratuite à l'association CLUB VALLÉE SAINT ELOI de quatre salles du Centre Victor Hugo les jeudis (journée) et lundis après-midi.

FONCTION PUBLIQUE/ Mise à disposition de personnel dans le cadre de l'exercice des missions de service social d'intérêt économique général (SSIEG) pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Le Conseil Municipal APPROUVE la mise à disposition à l'association LEO LAGRANGE de personnel communal dans le cadre de l'exercice des missions de service social d'intérêt économique général (SSIEG) pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

FINANCES LOCALES / Vote des budgets primitifs 2022

Le Conseil Municipal ADOPTE les budgets 2022, avant vote des comptes administratifs 2021 :

- Le budget général :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 6 202 330,85 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 5 687 739,48 €

- Le budget assainissement collectif commune nouvelle Montauban-de-Bretagne :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 711 032,98 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 2 869 991,91 €
- Le budget annexe Moulin Vert :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 117 616,07 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 111 166,32 €
- Le budget SPANC commune nouvelle Montauban-de-Bretagne :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 6 712,71 €
 - Pas de section d'investissement.
- Le budget annexe ZAC Centre-Ville :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 927 596,83 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 1 037 067,06 €
- Le budget annexe la Houssais :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 923 319,37€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 989 164,04 €
- Le budget annexe locaux commerciaux :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 35 437,96 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 130 000,00 €
- Le budget annexe « lotissement clos de la Fontaine- lots 36 et 47 » :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 103 844,48 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 203 731,72 €
- Le budget annexe « zone commerciale Jacques Cartier » :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 24 971,00 €
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 36 476,00 €

Il PRECISE que les budgets primitifs 2022 sont adoptés avec reprise provisoire des résultats de l'année 2021 en attendant le vote du compte administratif et du compte de gestion 2021 et de la délibération d'affectation du résultat qui sera adoptée lors de la même séance.

FINANCES LOCALES / Budget annexe SPANC commune nouvelle Montauban-de-Bretagne -fixation des tarifs 2022

Le Conseil Municipal APPROUVE les nouveaux tarifs 2022 du Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Type de contrôle		TOTAL HT (prix unitaire)
1	Contrôle de fonctionnement périodique	
	- Contrôle périodique	65 €
	- Contre visite	43 €
2	Contrôle de fonctionnement avant cession immobilière	
	- Contrôle avant cession	127 €
	- Contre visite	89 €
3	Contrôle de faisabilité	54 €
4	Contrôle de conception	54 €
5	Contrôle de réalisation	65 €
6	Prélèvement, contrôle et analyse des rejets	47 €